



EREEE

**ENQUÊTE RÉGIONALE
SUR LA PETITE ENFANCE,
L'ÉDUCATION ET L'EMPLOI**
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES **PREMIÈRES NATIONS**
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

IDENTITÉ, LANGUE ET CULTURE

MÉTHODOLOGIE EN BREF

L'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi (EREEE) chez les Premières Nations vise à décrire l'état du développement de la petite enfance, de l'éducation et de l'emploi au sein des communautés des Premières Nations au Québec. Elle a été réalisée de janvier 2014 à mars 2015 dans 20 communautés issues de 8 nations et a permis de joindre 2 435 personnes (923 enfants de 0 à 11 ans, 472 adolescents de 12 à 17 ans et 1 041 adultes de 18 ans et plus) qui ont répondu à un questionnaire électronique soumis par des agents de terrain.

Les données suivies du signe « * » ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et doivent être interprétées avec prudence. Le signe « ** » indique un coefficient de variation supérieur à 33,3 %. Ces données ne sont pas publiées, à l'exception des estimations inférieures à 5 %. Ces dernières doivent être interprétées avec prudence.

Dans certains cas, les données sont présentées selon la zone géographique de la communauté des répondants conformément aux définitions d'Affaires autochtones et du Nord Canada :

- Zone 1 (urbaine) : moins de 50 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 2 (rurale) : entre 50 et 350 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 3 (isolée) : plus de 350 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 4 (difficile d'accès) : n'est pas reliée à un centre de services par une route d'accès ouverte à l'année.

Centre de services : la localité la plus proche pour accéder aux fournisseurs, aux banques et aux services gouvernementaux.

Dans le cadre de l'EREEE, le terme « communauté » est utilisé pour représenter les « réserves indiennes ». Le terme « réserve indienne », bien qu'officiellement reconnu, est perçu comme étant péjoratif. Pour cette raison, il est remplacé par le terme « communauté ».

Pour plus de détails, veuillez consulter le cahier *Méthodologie* de l'EREEE.

Le rapport de l'EREEE est constitué de trois recueils de cahiers : petite enfance, éducation et emploi. Tous les cahiers peuvent être consultés dans le centre de documentation de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

PETITE ENFANCE



FAITS SAILLANTS

Ce cahier dresse un portrait général sur l'identité, la langue et la culture chez les tout-petits des Premières Nations au Québec à partir des résultats de l'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi (EREE). Cette enquête a été menée entre janvier 2014 et mars 2015 dans 20 communautés au Québec. L'EREE a permis de recueillir des données auprès de parents (ou autres principaux pourvoyeurs de soins) de 450 enfants âgés de 0 à 5 ans.

- Près d'un enfant sur deux utilise principalement une langue des Premières Nations dans la vie de tous les jours.
- Une plus forte proportion d'enfants vivant en zone rurale, isolée ou difficile d'accès utilisent principalement une langue des Premières Nations, comparativement aux enfants grandissant en zone urbaine, qui utilisent davantage le français ou l'anglais.
- La grande majorité des parents se disent satisfaits des occasions d'apprentissage de la langue des Premières Nations offertes à leurs enfants.
- Les principaux obstacles à l'apprentissage ou à l'amélioration de la langue des Premières Nations sont liés à l'accès limité aux personnes en mesure de l'enseigner.
- Les enfants qui participent souvent à des activités culturelles sont plus nombreux à bénéficier de la présence d'un grand nombre d'acteurs (les parents, la famille élargie, les aînés et les éducateurs) en mesure de leur enseigner les traditions que ceux qui n'y participent pas souvent.

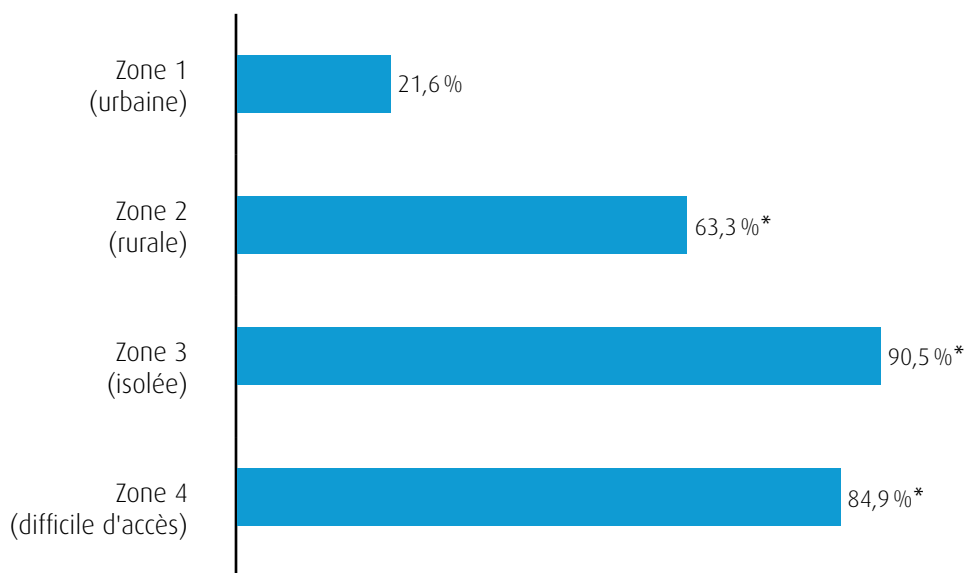
LANGUES DES PREMIÈRES NATIONS

La langue est un véhicule important pour l'appropriation et le développement de la culture¹. Près de la moitié (48,4 %) des enfants de 0 à 5 ans vivant dans les communautés ont pour langue principale une langue des Premières Nations². Les résultats de l'enquête permettent d'analyser l'usage de la langue selon diverses caractéristiques, telles que la zone géographique, l'influence de la famille, la fréquentation des pensionnats et l'exposition à la langue.

INFLUENCE DE LA ZONE GÉOGRAPHIQUE

La zone géographique de résidence semble avoir une influence sur l'acquisition et l'utilisation des langues des Premières Nations. La figure 1 présente clairement cette relation. Les enfants grandissant dans les zones 3 ou 4 utilisent une langue des Premières Nations comme langue principale dans de fortes proportions. L'anglais ou le français sont les langues les plus utilisées chez une majorité importante d'enfants de la zone 1 (78,4 %). Près des deux tiers des enfants de la zone 2 utilisent principalement une langue des Premières Nations.

Figure 1 : Enfants utilisant principalement une langue des Premières Nations selon la zone géographique (n=396)



¹ Martine Abdallah-Pretceille (1991), « Langue et identité culturelle », *Enfance*, vol. 44, n° 4, p. 305-309.

² La langue principale est la langue la plus utilisée dans la vie de tous les jours.

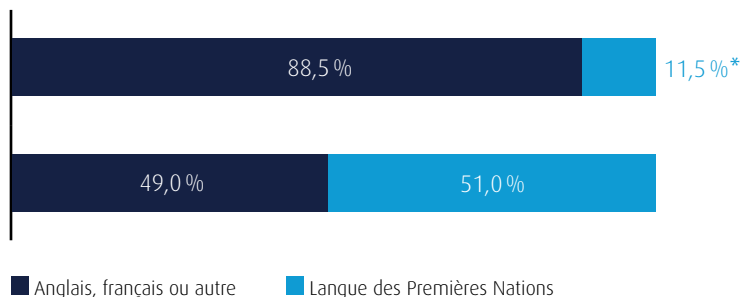
IMPORTANCE POUR LE PARENT

Comme l'indique la figure 2, il y a une relation entre l'importance accordée par le parent au fait que son enfant parle une langue des Premières Nations et l'utilisation de cette langue par l'enfant au quotidien. En effet, 88,5 % des parents qui accordent peu ou pas d'importance au fait que l'enfant parle et comprenne une langue des Premières Nations ont un enfant ayant le français ou l'anglais comme langue principale. En contrepartie, la moitié des parents qui considèrent comme étant « assez important ou très important » que leur enfant parle et comprenne une langue des Premières Nations ont un enfant qui parle principalement une langue des Premières Nations.

Un peu important
ou pas important

Assez important
ou très important

Figure 2 : Langue principale de l'enfant selon l'importance accordée par le parent au fait que l'enfant parle et comprenne une langue des Premières Nations (n=393)



LANGUE MATERNELLE DE LA MÈRE ET DU PÈRE

Selon Statistique Canada, les conditions favorisant l'acquisition d'une langue maternelle des Premières Nations sont les suivantes : avoir deux parents ayant cette langue maternelle et résider dans une communauté des Premières Nations. Toutefois, il n'est pas toujours possible de réunir ces conditions³. Lorsqu'un seul des deux parents a pour langue maternelle une langue des Premières Nations, la mixité peut plus souvent conduire à l'apprentissage de la langue des Premières Nations comme langue seconde.

Il y a un lien entre la première langue que le parent a apprise et celle que l'enfant utilise principalement (figure 3). Sans surprise, si les parents ont comme langue maternelle l'anglais ou le français, l'enfant utilisera principalement l'une de celles-ci.

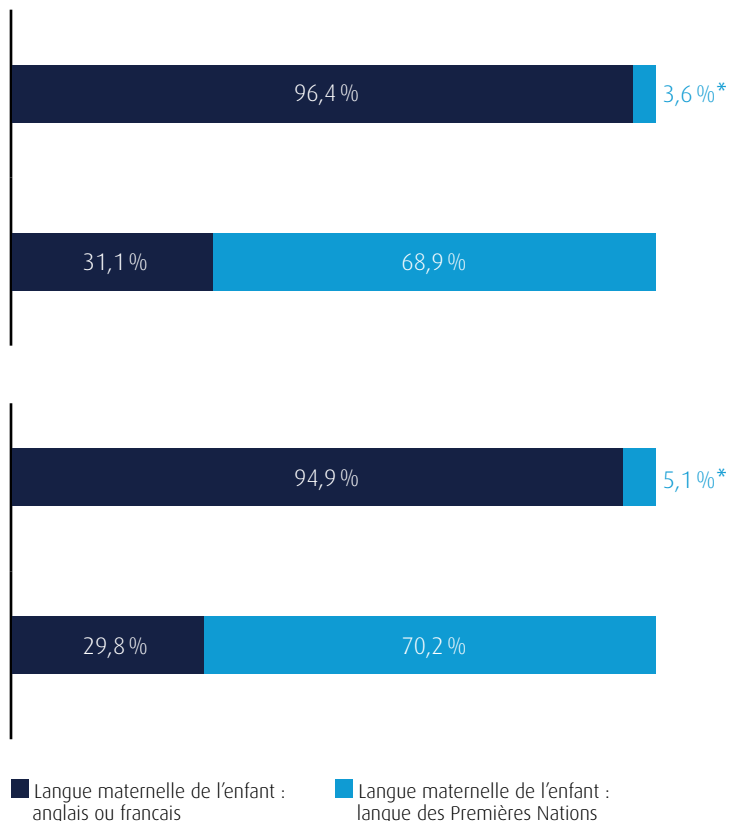
Langue maternelle
de la mère :
anglais ou français
(n=419)

Langue maternelle
de la mère :
langue des
Premières Nations
(n=441)

Langue maternelle
du père :
anglais ou français
(n=396)

Langue maternelle
du père : langue des
Premières Nations
(n=426)

Figure 3 : Langue principale de l'enfant selon la langue maternelle des parents



³ Statistique Canada, [En ligne].
[<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007001/9628-fra.htm>].

INFLUENCE DE LA FRÉQUENTATION D'UN PENSIONNAT

L'époque des pensionnats est relatée dans la littérature comme ayant eu des conséquences négatives sur l'héritage culturel des Premières Nations. Les traumatismes vécus par de nombreux enfants ont conduit à «une incapacité de la communauté à protéger sa langue et sa culture⁴». L'affaiblissement des structures sociales a eu un effet négatif sur la préservation et la transmission de la langue, de la culture et de l'identité. Toutefois, il n'est pas possible, à partir des résultats de l'enquête, de démontrer un lien entre la fréquentation d'un pensionnat par au moins un des grands-parents et la perte de l'utilisation de la langue des Premières Nations ou la diminution de la participation à des activités culturelles chez les enfants. Le cahier *Langue et culture dans les écoles et les familles* du recueil portant sur l'éducation présente de plus amples renseignements sur l'influence de la fréquentation d'un pensionnat.

FACTEURS LIMITANT L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

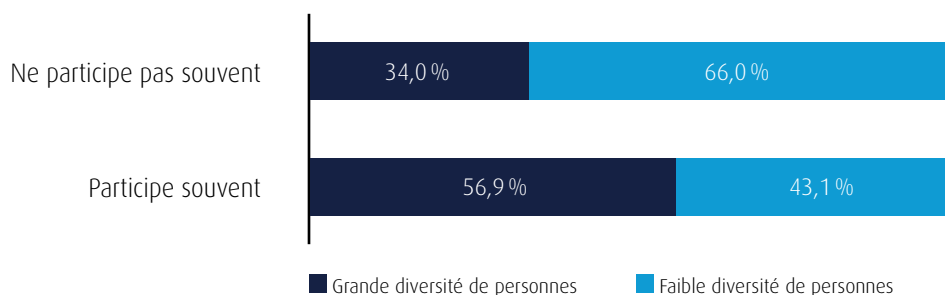
Une forte majorité des parents se disent satisfaits des occasions d'apprentissage d'une langue des Premières Nations offertes à leurs tout-petits. Chez les enfants parlant peu ou pas une langue des Premières Nations, les principaux facteurs limitant l'apprentissage ou l'amélioration de la langue sont les suivants : personne pour pratiquer la langue (39,5 %), pas d'accès à des cours (36,8 %*) et aucune personne disponible pour enseigner la langue (29,4 %*). En outre, le tiers des parents considéraient que leur enfant était trop jeune pour apprendre et pratiquer la langue de manière structurée.

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

L'engagement des parents, de la famille élargie et de la communauté dans l'éducation des enfants est important pour les Premières Nations, particulièrement en ce qui a trait à la langue et à la culture⁵. Les résultats démontrent qu'il y a un lien entre la fréquence de la participation des enfants à des activités culturelles et le nombre de personnes disponibles pour les aider dans l'apprentissage des enseignements traditionnels (figure 4).

Plus de la moitié des enfants qui participent souvent à des activités culturelles peuvent compter sur leurs parents et leur famille élargie pour apprendre les enseignements traditionnels. Chez les enfants qui ne participent pas souvent à des activités culturelles, la diversité de personnes susceptibles de transmettre ces enseignements est plus faible.

Figure 4 : Diversité de personnes aidant à l'apprentissage des enseignements traditionnels selon la fréquence de participation aux activités culturelles (n=432)⁽¹⁾



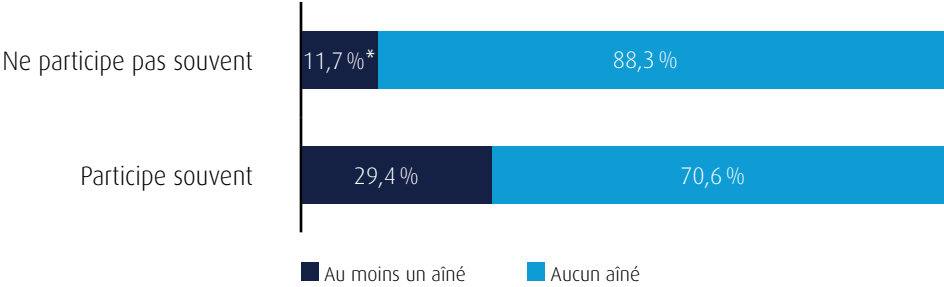
(1) La catégorie « Grande diversité de personnes » signifie que les enseignements sont transmis par les parents et la famille élargie. La catégorie « Faible diversité de personnes » signifie que les enseignements sont transmis uniquement par les parents ou uniquement par la famille élargie, ou ne sont pas transmis du tout.

⁴ William Aguiar et Regine Halseth (2015), *Peuples autochtones et traumatisme historique : Les processus de transmission intergénérationnelle*, p. 23.

⁵ Health Nexus Santé (2010), *FOUNDED IN CULTURE: Strategies To Promote Early Learning Among First Nations Children In Ontario*, [En ligne], 42 p. [http://www.beststart.org/resources/hlthy_chld_dev/pdf/FC_K13A.pdf].

L'enquête démontre également un lien entre les enseignements traditionnels transmis par un aîné et la fréquence à laquelle l'enfant participe à des activités culturelles (figure 5). Chez les enfants qui ne participent pas souvent à des activités culturelles, seulement un sur dix a la possibilité de recevoir des enseignements traditionnels de la part d'un aîné. Cette proportion triple chez les jeunes qui participent souvent à des activités culturelles. Cependant, dans les deux cas, une grande proportion des enfants n'ont pas l'occasion d'apprendre avec les aînés.

Figure 5 : Proportion des enfants bénéficiant de l'enseignement traditionnel des aînés selon leur participation à des activités culturelles (n=432)



Les résultats de l'enquête ont révélé un lien entre la fréquence de la participation à des activités culturelles et la diversité des acteurs disponibles pour transmettre des enseignements traditionnels (parents, famille élargie, aînés). D'autres acteurs sont à même de transmettre des enseignements traditionnels, comme les autres membres de la communauté et le personnel scolaire. Chez les enfants qui ne participent pas souvent à des activités culturelles, seulement 8,8 % reçoivent l'aide de membres de la communauté dans leur apprentissage des enseignements traditionnels. Chez ceux qui participent souvent à des activités culturelles, cette proportion est de 20,1 %. De plus, seulement le quart des enfants (23 %) qui ne participent pas souvent à des activités culturelles bénéficient de l'aide d'un membre du personnel scolaire ou préscolaire, alors que cette proportion est de 50,9 % chez ceux qui y participent souvent.



CONCLUSION

La formation d'une identité culturelle forte chez les tout-petits des Premières Nations est favorable à une bonne estime de soi et à un développement sain. En grandissant dans un environnement propice à l'apprentissage de la langue et des traditions, les enfants sont en mesure de se forger une identité qui les guidera tout au long de leur vie⁶.

L'apprentissage d'une langue des Premières Nations et des enseignements traditionnels requiert la participation d'une diversité de personnes dans l'entourage des enfants. La sensibilisation des parents à l'importance de la transmission de la langue et de la culture aux tout-petits constitue une avenue à privilégier. De même, la participation de la famille élargie, des aînés, des éducateurs, des porteurs de savoirs et des membres de la communauté est à encourager afin d'offrir aux tout-petits un environnement et des activités propices à la construction d'une identité forte.

Selon les résultats de l'enquête, les enfants qui participent souvent à des activités traditionnelles semblent être entourés de personnes pouvant leur transmettre des enseignements. Cependant, même chez ce groupe d'enfants, nombreux sont ceux qui n'ont pas dans leur entourage suffisamment de personnes susceptibles de leur transmettre les traditions et de les aider à se forger une identité culturelle.

PISTES D'INTERVENTION

- Sensibiliser les acteurs de la communauté à l'importance de participer à la pratique et à l'enseignement d'une langue des Premières Nations
 - Promouvoir l'apprentissage de la langue comme un élément important dans la construction de l'identité des tout-petits
 - Rencontrer les aînés et les encourager à offrir du temps pour pratiquer la langue avec les tout-petits
 - Encourager l'apprentissage et la pratique de la langue avec les éducateurs de la petite enfance et les intervenants jeunesse
- Organiser et promouvoir régulièrement des activités culturelles avec la participation d'une diversité d'acteurs en accordant un intérêt particulier aux tout-petits
 - Ateliers de cuisine traditionnelle, de fabrication artisanale, de chants, de lecture de contes, de randonnée, etc.
 - Promouvoir le rapprochement entre les tout-petits et les aînés pour l'enseignement des traditions



⁶ Agence de la santé publique du Canada (2013), *Les jeunes autochtones : le pouvoir guérisseur de l'identité culturelle*, [En ligne]. [<http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/dca-dea/prog-ini/ahsunc-papacun/aboriginal-autochtones-fra.php>].

Rédaction

Anne-Marie Nadeau, conseillère en développement collectif,
Coopérative de solidarité Niska

David Emond, consultant statistique, Delta Statistique

Comité consultatif

Caroline Talbot, coordonnatrice en éducation, Institut Tshakapesh

Dave Sergerie, conseiller stratégique à la direction générale, Commission de
développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

Julie Taillon, conseillère pédagogique, Commission de la santé et des services
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Treena Metallic, analyste en recherche et développement, Conseil en Éducation
des Premières Nations

Comité de révision

Joannie Gray-Roussel, assistante technique de recherche, Commission de la santé
et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Jonathan Leclerc, coordonnateur des enquêtes populationnelles, Commission de
la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Julie Bernier, conseillère en santé maternelle et infantile, Commission de la santé et
des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Julie Taillon, conseillère pédagogique, Commission de la santé et des services
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Mathieu-Olivier Côté, agent de recherche, Commission de la santé et des services
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Matthieu Gill-Bougie, assistant technique de recherche, Commission de la santé et
des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Nadine Rousselot, gestionnaire des services à la petite enfance, Commission de
la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Nancy Gros-Louis Mchugh, gestionnaire du secteur de la recherche, Commission de
la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Pierre Joubert, consultant

Révision linguistique

Chantale Picard, coordonnatrice des services linguistiques, Commission de la santé
et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Vicky Viens, réviseuse linguistique bilingue, Commission de la santé et des services
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Graphisme et mise en page

Mireille Gagnon, technicienne en graphisme, Commission de la santé et
des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Patricia Carignan, designer graphique

L'emploi du masculin dans ce document vise uniquement à alléger le texte, et ce,
sans préjudice envers les femmes.

Ce document est aussi disponible en anglais et peut être téléchargé à partir du site
Web de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

Crédit photo : CSSSPNQL

ISBN : 978-1-77315-042-0

Dépôt légal – 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada

© Propriété intellectuelle revenant à la CSSSPNQL

© CSSSPNQL – 2017